

Guerre et stratégie. Sous la direction de Jean-Max Noyer. Paris : Hermès Science Publications (diff. Lavoisier), 2002. – 199 p. Numéro de : *Les cahiers du numérique*, ISSN 1469-3380, 2002, vol. 3, n° 1. – ISBN 2-7462-0485-1 : 50 €

Marie-France Blanquet

DANS **DOCUMENTALISTE-SCIENCES DE L'INFORMATION** 2003/4 Vol. 40 , PAGES III À III
ÉDITIONS **A.D.B.S.**

ISSN 0012-4508

DOI 10.3917/docsi.404.0316c

Date de mise en ligne : 01/01/2009

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2003-4-page-III?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour A.D.B.S..

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

NOTES DE LECTURE. AU SOMMAIRE

- Bibliothécaire : évolution, révolution / ABF P. 326
- Le catalogue / sous la dir. de Raymond-Josué Seckel P. 331
- Cataloguer, mode d'emploi : initiation aux techniques du catalogage / coord. par Christiane Delacour et Michèle Pastor P. 331
- Le catalogage : méthode et pratiques. Tome II / sous la dir. de Marie-Renée Cazabon P. 331
- Comment rédiger une bibliographie / Arlette Boulogne, avec la collab. de Sylvie Dalbin P. 323
- Gestion de l'information et de la documentation dans les collectivités / Pascale Bouton P. 325
- Guerre et stratégie / sous la dir. de Jean-Max Noyer P. 319
- Jean Meyriat, théoricien et praticien de l'information-documentation : textes réunis / par Viviane Couzinet P. 316
- Le logiciel libre dans les entreprises / Yvon Rastetter P. 324
- Multilinguisme et traitement de l'information / sous la dir. de Frédérique Segond P. 320
- Les partenariats des bibliothèques / Dominique Arot P. 330
- Pratiques professionnelles et usages des écrits électroniques / Florence Bailly *et al* P. 318
- Les services de la bibliothèque publique : principes directeurs de l'IFLA-UNESCO P. 329
- La société de la connaissance : nouvel enjeu pour les organisations / Jean-Pierre Corniou P. 321
- La société du savoir / sous la dir. de Dominique Foray P. 321
- Tri, sélection, conservation : quel patrimoine pour l'avenir ? / École nationale du patrimoine P. 327
- Une méthode d'évaluation des pratiques de conservation préventive dans un service d'archives / Centre interrégional du livre d'Arles P. 328
- UNIMARC manual : autorités format / IFLA P. 332
- UNIMARC manual : bibliographic format / IFLA P. 332

Jean Meyriat, théoricien et praticien de l'information-documentation : textes réunis à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire

Viviane Couzinet

Paris : ADBS Éditions, 2001. – 511 p.
– (Sciences de l'information. Série Études et techniques, ISSN 1160-2376).
– ISBN 2-84365-054-2 : 38 €

Une personnalité aux multiples facettes

CET OUVRAGE PRÉPARE EN HOMMAGE A Jean Meyriat pour ses quatre-vingts ans regroupe une biographie, une bibliographie, vingt-neuf textes écrits par lui tout au long de sa carrière, quatre témoignages de personnes ayant travaillé avec lui et une étude qui s'appuie sur certains de ses travaux.

La personnalité et l'œuvre de Jean Meyriat apparaissent clairement à la lecture de cet ouvrage passionnant : comme l'écrit Viviane Couzinet en tête de la biographie qu'elle a établie, Jean Meyriat, c'est à la fois « un enseignant, un chercheur, un entrepreneur et un praticien ».

L'ensemble des contributions réunies ici a pour objectif de « mettre en lumière l'apport particulier de Jean Meyriat aux sciences de l'information et de la

communication et au métier de documentaliste » (p. 14), sans ignorer « sa production en sciences de l'information et de la communication (SIC) et en science politique [ni] son travail de bibliographe, de revuiste et de professionnel de l'information soucieux de l'évolution de son métier » (p. 15).

Une multiplicité de responsabilités et d'initiatives

Les deux témoignages de responsables de la Fondation des sciences politiques (Serge Hurtig) et de l'Institut d'études politiques (Guy Hermet), celui de Bernard Miège pour les SIC et celui de Christiane Volant pour la formation complètent la biographie de Viviane Couzinet et donnent à découvrir le rôle très important que depuis plus de cinquante ans joue Jean Meyriat.

Comme théoricien-praticien de l'information-documentation, fondateur avec Robert Escarpit et Roland Barthes de la SFSIC (Société française des sciences de l'information et de la communication), dont il est le « président cheville ouvrière » (p. 448) pendant quatorze ans.

Dans sa participation déterminante au développement de la recherche (création et direction du CERI, Centre d'études et de recherches internationales) et de l'enseignement, notamment comme directeur d'études en sciences de l'information à la VI^e section (Sciences sociales) de l'École pratique des hautes études (1962) et responsable d'un DEA et du programme de doctorat en sciences de l'information et de la communication (1976-1980).

Dans tous les aspects (professionnels et universitaires) de la formation des spécialistes de l'information : du lancement d'un Cycle supérieur de spécialisation en information et documentation à l'IEP

(1969), transformé en DESS en 1975, aux réflexions sur les systèmes de formation des programmes d'enseignement des DUT avec la mise en place de la CPN (Commission pédagogique nationale) ; dans la réflexion sur la formation des documentalistes de lycées, sans oublier le travail sur un tronc commun aux différentes formations de bibliothécaires, documentalistes et archivistes.

Jean Meyriat développe en parallèle un certain nombre d'activités internationales : secrétaire général du Comité international pour l'information et la documentation des sciences sociales (1950) développé par l'Unesco, direction de la *Bibliographie internationale des sciences sociales* (1952 à 1990) et de *Documentation politique internationale* (1951-1963). Il est également chargé d'enseignement à l'Institut des hautes études d'Amérique latine (1964-1981) et s'occupe du Conseil méditerranéen de recherche en sciences sociales.

Président de l'ADBS de 1981 à 1985, il participera activement, au sein de la commission Formation, à l'adaptation de la formation aux exigences professionnelles. Depuis une dizaine d'années maintenant, il est un acteur essentiel du processus de certification des professionnels de l'information-documentation mis en place par l'association. Sans oublier la revue *Documentaliste - Sciences de l'information*, dont il est membre du Conseil de rédaction depuis 1977 et à laquelle il continue d'apporter régulièrement des contributions.

L'imposante bibliographie chronologique (p. 33-44) dressée par Viviane Couzinet et Jean-Michel Rauzier offre les références de cent quarante-huit documents recensés à partir de 1945. Cette production importante montre la diversité des centres d'intérêt de Jean Meyriat, liés à son parcours professionnel. Ainsi certains de ces textes portent sur la formation en Amérique latine, sur la science politique ; d'autres sur la recherche en documentation ; d'autres encore sont des réflexions sur la formation ; mais on trouve aussi des bibliographies et des répertoires en sciences sociales.

Le caractère précurseur des travaux de Jean Meyriat est souligné par une étude scientifique (Viviane Couzinet, Gérard Régimbeau, Caroline Courbières, p. 467-506) sur la notion de document depuis les pionniers de la documentation (Paul Otlet, Suzanne Briet, Jean Meyriat), en passant par les pionniers des SIC (Jean Meyriat, Gilbert Varet), jusqu'aux travaux récents (Hubert Fondin, Michael K. Buckland). Puis cette même notion est examinée dans le domaine des sciences humaines (histoire, ethnologie, muséologie). La dernière partie de cette contribution propose une nouvelle approche de la notion de document à l'heure électronique (nature, référencement, construction).

L'essentiel des écrits de Jean Meyriat

Une sélection de textes écrits entre 1966 et 1998 constitue la partie centrale de cet ouvrage (p. 49-427), avec une majorité (seize) d'écrits théoriques en science de l'information, huit articles sur la formation et le métier (dont les derniers travaux sur les référentiels de compétences et les référentiels métiers).

Peu diffusés ou très connus, devenus parfois inaccessibles, les vingt-neuf textes regroupés ici traitent de document, de documentologie, d'information, de communication, d'information scientifique, de science de l'information, de formation et du métier de bibliothécaire et de documentaliste, mais aussi de translittération ou de maîtrise des alphabets. Quel plaisir de lire ou relire certains articles comme « Un siècle de documentation : la chose et le mot » (1993), « De l'écrit à l'information » (1978), « Document, documentation, documentologie » (1981), « Vers une troisième civilisation de l'écrit » (1991) !

Il est fort utile aussi de trouver regroupés ici la plupart des écrits de Jean Meyriat sur la formation, de l'introduction au colloque ADBS de 1973 à la présentation du projet européen DECIDoc.

Malgré quelques redondances entre la biographie, les témoignages et certains textes reproduits, cet ouvrage mérite d'être présent dans toute bibliothèque de base sur l'information et la documentation.

À la lecture croisée de cet ensemble de contributions, chaque lecteur, selon ses origines, peut découvrir ou reconnaître le théoricien-praticien de l'information-documentation ; le spécialiste des sciences sociales responsable de répertoires et bibliographies incontournables ; mais aussi le fondateur-créateur et/ou participant actif de la SFSIC, de l'ADBS, d'une commission de l'ISO consacrée à la translittération, etc. ; le militant qui, au terme d'une longue carrière, se consacre à une réflexion approfondie sur les métiers qui aboutit aux référentiels produits par l'ADBS, puis par l'ECIA (Conseil européen des associations de l'information et documentation).

Autant les anciens que les jeunes de la discipline et de la profession prendront un intérêt et un plaisir certains à retrouver ou à découvrir des textes fondateurs ou conjoncturels (politiques) et la vie professionnelle (vue par des témoins) d'une personnalité marquante du monde de l'information-documentation, qui a joué et continue infatigablement de jouer un rôle capital dans le développement de la science de l'information, de la formation diplômante de professionnels, et de l'ADBS !

Arlette Boulogne
boulogne@cnam.fr

**Pratiques professionnelles
et usages des écrits
électroniques**

Florence Bailly, Martine
Blanc, Thierry Dezalay,
Catherine Peyrard

Paris : L'Harmattan, 2002. – 235 p. –
(Logiques sociales). – ISBN 2-7475-1924-4 :
19,85 €

Des notions fort utiles pour les spécialistes de l'information

CET OUVRAGE EST LE FRUIT D'UNE RECHERCHE menée pour le compte de France Télécom par des sociologues du travail sur la place prise par les nouveaux outils comme le courrier électronique, l'agenda électronique, les forums et l'Internet.

La sociologie du travail s'intéresse aux façons dont les gens travaillent ensemble en se dotant de moyens pour se comprendre et se coordonner. Dans ce contexte, les technologies d'information et de communication, en élargissant les temporalités et les territoires, permettent de rester présent alors même que l'autre est absent ou ailleurs, en développant de nouvelles formes de proximité et de nouveaux modes de relation.

L'activité de travail est constituée d'une activité principale ou structurante, celle qui justifie par exemple le poste confié à une personne, et est entourée d'activités secondaires, dites d'accompagnement ou de chaîne, qui lui permettent d'être réalisée. Toute activité est donc fondamentalement hétérogène du fait qu'elle comporte toujours une part de gestion et d'organisation, notamment d'information, pour coordonner ses propres tâches et les caler sur celles des autres. Cela prend la forme d'activité transactionnelle (avec soi-même ou avec les autres) et langagière (communication orale et écrite favorisant les échanges d'information). Autant l'activité principale structurante ne peut être réalisée que par son auteur, autant les activités d'accompagnement peuvent être confiées à un tiers. On en voit un exemple avec la diminution ou la disparition des secrétariats, qui ont pour conséquence de reporter sur l'individu des tâches qu'il leur déléguait auparavant. Cela lui impose une charge supplémentaire, mais en même temps lui permet sans doute d'être davantage au courant de ce qui l'entoure. Ce phénomène est également vrai de la documentation, maintenant que l'accès direct aux sources d'information est possible.

La place de l'écrit au travail, les modes de la relation, la notion de confiance

Les auteurs ont enquêté dans plusieurs contextes : laboratoires universitaires, milieu hospitalier, banque, société de service informatique et établissement portuaire. L'hétérogénéité de ces terrains permet de prendre la mesure des similitudes ou différences visibles dans le rapport que ces métiers entretiennent avec les outils, ce rapport ne pouvant être perçu que dans l'étude des pratiques quotidiennes des individus et des services.

Ce livre apporte des notions fort utiles pour les spécialistes de l'information. Tout d'abord sur la place grandissante de l'écrit au travail et de ses diverses modalités : écrits pour soi, écrits servant de preuve, à vérifier l'avancée du travail, à faire savoir aux autres ce qu'on fait, écrits qui stabilisent une situation, permettant la réflexion et l'échange, etc. A propos du courrier électronique, les auteurs avancent des distinctions comme message informatif, message instrumental, messages d'injonction, d'action, de confirmation, qui indiquent des intentions et des effets d'ordre différent qui se combinent sans cesse dans la réalité du travail et obligent à des réponses différenciées.

Ensuite, en déclinant les différents modes de la relation, entre présence / absence selon qu'elle s'effectue en présence (co-présence), en téléprésence (par média interposé), en différé (l'autre est absent mais reste disponible soit parce qu'il partage le même espace à un moment différent, soit qu'il ne le partage pas car il travaille ailleurs et sur un autre dossier). Tout cela peut se coupler avec la notion de distance et celle de disponibilité dans des modalités complexes.

De façon parallèle, les réflexions en termes de globalisation / localisation montrent comment les gens sortent de leur localité pour se connecter sur différents réseaux afin de communiquer. Cela donne lieu, sans cesse, à des configurations mouvantes mettant en œuvre une accumulation de réseaux et d'outils dont chacun doit faire l'apprentissage pour obtenir ce qu'il veut.

Enfin, la notion centrale de la confiance. À partir du moment où le travail s'effectue dans des localisations et des éloignements multiples, par exemple sur plusieurs sites à différents points du globe, le recours aux technologies sert, certes, à maintenir la relation, mais il nécessite aussi de nouvelles formes de confiance : il faut pouvoir établir, maintenir la relation, en vérifiant en permanence qu'on partage les mêmes valeurs et le même contexte (choses qui restent souvent implicites lorsqu'on travaille en co-présence ou dans la proximité géographique d'un bureau). Cela entraîne une dynamique particulière d'explicitation, de rétention ou d'apport d'information sur le contexte ou sur soi-même pour maintenir cette confiance.

Pratiques quotidiennes, contraintes des outils et rapport à l'information

Ce livre comporte en outre ce qui prend la forme de notes de lecture d'une dizaine d'auteurs et de leurs concepts : rapport aux objets techniques ; réflexions sur les technologies intellectuelles comme l'écriture et le rapport à l'écrit comme distanciation de la réalité à des fins de mémorisation et de calcul ; rapport au temps ; relations oral / écrit ; dialectique secret / dissimulation en société. Cela permet d'approfondir les notions utilisées par ailleurs dans les résultats produits par les différents terrains d'étude.

L'intérêt de cet ouvrage est de plusieurs ordres : il rappelle l'importance de porter attention aux pratiques quotidiennes si l'on veut comprendre le rapport à l'information produite et reçue au quotidien. Et de mieux percevoir que l'information reste relative à une fonction mais aussi que les outils eux-mêmes apportent des contraintes particulières auxquelles les utilisateurs ne peuvent échapper, alors même qu'ils développent de nouvelles façons de faire ou y intègrent leurs pratiques antérieures. Quant à la présentation des résultats, elle prend la forme de parcours, d'histoires, et non de données quantitatives, ce qui leur donne une réalité et une épaisseur dans laquelle chacun pourra se reconnaître.

Brigitte Guyot
guyot@cnam.fr

Guerre et stratégie

Sous la direction de
Jean-Max Noyer

Paris : Hermès Science Publications
(diff. Lavoisier), 2002. – 199 p.
Numéro de : *Les cahiers du numérique*,
ISSN 1469-3380, 2002, vol. 3, n° 1.
– ISBN 2-7462-0485-1 : 50 €

Les NTIC au cœur des stratégies informationnelles et de l'infoguerre

LA REVOLUTION NUMERIQUE ET L'EXPANSION des réseaux électroniques font évoluer les formes d'organisation des machines de guerre et affectent les espaces-temps de la stratégie. Cet ouvrage se propose d'examiner les effets des nouvelles technolo-

gies de l'information et de la communication au cœur de la guerre et de la stratégie en ouvrant huit chapitres organisés autour de trois principaux axes.

Dans un premier temps (« La guerre numérique au cœur de la stratégie : changement de paradigmes, guerre de l'information, réseaux », p. 13-42), Jean-Max Noyer examine les évolutions et les enjeux politico-stratégiques et anthropologiques au milieu desquels les transformations en cours trouvent leur place, leur possibilité et leur justification. Il montre comment se nouent les diverses dimensions de la guerre numérique, comment les problèmes stratégiques et militaires s'actualisent et se différencient. De très nombreuses questions nouvelles prennent forme, auxquelles nous ne savons pas encore répondre mais où le réseau Internet joue un rôle déterminant. C'est pour cela que « *les sciences de l'information, ce que l'on appelle aussi la cognition distribuée, sont au cœur du problème* ».

Dans un deuxième temps, cinq auteurs abordent un certain nombre de problèmes qui, du niveau tactique à celui de la grande stratégie, sont à l'œuvre au sein des machines de guerre.

Infodominance, globalisation, sécurité et temporalité

Saïda Bédar et Alexis Bautzmann soulèvent les questions liées à la notion de dominance informationnelle. « Infodominance et globalisation » (p. 43-60) entraîne la première à réfléchir sur le concept de globalisation comme « grande transformation » et à l'infodominance comme « *instrument de méta-contrôle et de puissance hégémonique* ». Ces réflexions la conduisent à constater que « *l'information, ça sert d'abord à faire la guerre et à accumuler le capital* ». Alexis Bautzmann la rejoint en précisant la dominance informationnelle à partir du point de vue de ce qu'il appelle « *l'idéologie spatiale américaine* » (p. 61-75). Il s'agit de prendre la mesure du processus actuel de globalisation dans le champ des relations internationales, avec à sa tête les États-Unis.

À un autre niveau, Claude Dorange, Jean Panel et Stéphanie Platon examinent « Les NTIC et les transformations du champ de bataille » (p. 77-106). Ils analysent l'apport des technologies aux principes de la guerre et les conséquences de leur développement sur la sécurité des systèmes d'information. Cela les entraîne surtout à insister sur la place de l'homme dans l'art de la guerre et sur la nécessité d'une nouvelle éthique. « *Les terribles événements du 11 septembre montrent combien cela fut une erreur d'avoir privilégié le renseignement technologique au détriment du renseignement humain* ».

À partir d'interrogations voisines, Jean Rannou s'intéresse aux « Contraintes du temps réel : vitesse et prises de décision » (p. 107-123). Une des caracté-

téristiques de l'ère de l'information est le raccourcissement du temps. Il s'agit là d'une véritable révolution qui va modifier profondément les rapports entre les hommes, leur mode de vie et leurs conditions de travail. « *Mais elle va aussi creuser encore plus l'écart entre les sociétés* », prévient-il. La problématique des « Temporalités militaires et stratégiques aujourd'hui » conduit Jean-Max Noyer sur la même voie. Dans ce monde hyperconnecté, l'action stratégique doit faire face à une conception intensive du temps, qui constitue « *le trou noir de l'action et de la pensée stratégique aujourd'hui* ».

Le renouvellement des problématiques liées à l'intelligence économique

Dans un troisième temps, enfin, Didier Danet et Alain Lelu mettent en évidence le renouvellement des questions liées à l'intelligence économique, en particulier à partir du besoin de nouvelles visibilités exigées par la montée en puissance de la géo-économie.

Dans « L'intelligence économique : de l'État à l'entreprise » (p. 139-170), Didier Danet explore les différentes étapes du développement de l'intelligence économique en France. Il en examine les tensions, les difficultés, les limites, tandis qu'Alain Lelu trace, dans « Filtrages et synthèses de masse sur Internet : état de l'art et perspectives » (p. 171-196), un panorama des problèmes et des principaux axes de recherche concernant ces nouveaux outils. Il y est question de web indexé, indexable et invisible ; d'exploitation d'informations structurées explicites ; du calcul de liens. L'auteur présente divers modes de filtrage de l'information sur l'Internet, ainsi que des méthodes pour faire émerger l'essentiel à partir d'un enchevêtrement de liens. « *Des synthèses pour quoi faire ?* », conclut l'auteur de ce texte qui met en relief la porosité affectant ces domaines de recherche : le monde du renseignement et de la surveillance, celui de la recherche civile, de la veille informationnelle privée et publique, et les questionnements sur l'éducation et la citoyenneté.

Cet ouvrage est très bien structuré qui présente des textes très documentés et d'un haut niveau scientifique organisés de façon hiérarchique : du générique au spécifique. Certes, le professionnel de l'information lira avec un intérêt très professionnel les contributions portant sur l'intelligence économique et le filtrage de l'information. Cependant les textes précédents l'invitent à la réflexion et l'aident à mieux comprendre que l'information, matière première sur laquelle il travaille, est désormais liée, dans ce qu'un thésaurus exprimerait par une relation d'association, au concept de guerre et donc, peut-être, de paix.

Marie-France Blanquet

Multilinguisme et traitement de l'information

Sous la dir. de
Frédérique Segond

Paris : Hermès Science Publications
(diff. Lavoisier), 2002. – 253 p.
– (Traité des sciences et techniques de
l'information). – ISBN 2-7462-0523-8 : 65 €

De l'importance de la terminologie multilingue

« L'INFORMATION EST POUVOIR », RAPPELLE Frédérique Segond, signataire de l'introduction de cette étude. Encore faut-il pouvoir surmonter les obstacles linguistiques de la langue dans laquelle cette information est exprimée. Pour traiter cette problématique complexe, les auteurs abordent trois thèmes principaux.

Le premier, « Internet et le multilinguisme », donne lieu à trois contributions. C'est d'abord, posée par Geoffrey Nunberg à travers de nombreux tableaux, l'étude de « Internet et de ses enjeux linguistiques ». Mais cette première contribution déçoit un peu le lecteur pour deux principales raisons : ce texte a déjà fait l'objet de deux publications dans deux éditions différentes en 1999 et en 2002. Par ailleurs, les données, sur le nombre de pages dans diverses langues, par exemple, ou les pourcentages de serveurs dans les principales communautés linguistiques... dans un domaine où tout va si vite, datent de 1997. C'est dire la fraîcheur des informations apportées par cet article ! Par la suite, Gregory Grefenstette analyse la « Présence des langues sur le WWW et construction des ressources linguistiques ». Il cherche principalement à déterminer si le web sera le véhicule qui imposera l'anglais comme langue universelle. Pour répondre à cette question, cet auteur présente une technique qui permet d'estimer le volume des mots accessibles sur le web pour une langue donnée. Cela l'entraîne à insister sur l'importance de la construction de ressources multilingues. Enfin, « La question du multilinguisme en contexte de veille automatisée sur Internet » conduit Stéphane Chaudiron à décrire et à préciser le contexte et la spécificité de la veille sur Internet et à analyser l'offre en matière d'outils de veille stratégique automatisée. Toutefois, le lecteur est surpris de voir désigner comme « *sphère Internet de la veille* » des aspects de ce réseau dont plus personne ne parle aujourd'hui : Wais, Gopher, Telnet.

La « Production d'information multilingue » constitue le thème central de la deuxième partie de ce travail composée de quatre chapitres. Monique

Slodzian signe « Terminologie et multilinguisme : des principes à l'application ». Après avoir rappelé l'importance de la terminologie, cet auteur analyse la façon de produire et de traiter des terminologies de qualité. Par la suite, Yun-Chuang Chiao et Jean-David Sta illustrent parfaitement dans « Accès à l'information multilingue et terminologie » l'importance primordiale de cette discipline et les techniques de recherche de l'information dans un contexte multilingue. Les deux chapitres suivants : « Rédaction multilingue assistée dans le modèle MDA (Multilingual Document Authoring) », de Caroline Brun et Marc Dytmetman, et « Aide à la production de documentation technique multilingue », de Sylvie Regnier et Eva Dauphin, concrétisent l'usage de la terminologie multilingue dans des sphères scientifiques spécialisées : notices pharmaceutiques et recherche spatiale et aéronautique militaire. Ces deux textes très techniques et difficiles permettent toutefois de comprendre l'intérêt et l'importance des recherches terminologiques menées pour faire vivre le multilinguisme.

« Applications multilingues » : cette troisième et dernière partie est essentiellement centrée sur l'utilisation du traitement de l'information dans des applications multilingues particulières telles que la compréhension, l'extraction des faits, l'indexation multimédia et l'apprentissage des langues à distance. Luca Dini (« Compréhension multilingue et extraction de l'information ») illustre à travers finance et tourisme comment des techniques telles que la génération et la traduction de l'information peuvent être intégrées pour fournir des outils de traitement de l'information utiles aux entreprises. Thierry Declerck et Elisabeth André s'intéressent, quant à eux, à « L'indexation conceptuelle de documents multilingues et multimédias ». Ce chapitre complexe intéressera tout particulièrement les professionnels de l'information, moins directement concernés par la dernière communication portant sur « Les outils de TAL au service de la e-formation en langues ».

Le fil conducteur de cet ouvrage est clair. Il s'agit de montrer comment le traitement du langage naturel est utile au traitement de l'information. Cette étude le prouve à travers des contributions souvent très techniques, très savantes, d'auteurs venus de plusieurs points du globe.

Écrit par des terminologues, ce livre vise principalement les terminologues, qu'ils travaillent dans un environnement théorique ou pratique. C'est le cas du professionnel de l'information appelé à faire de la terminologie appliquée. Il lira avec profit et intérêt cet ouvrage qui met en avant l'importance de la terminologie multilingue.

Marie-France Blanquet

La société de la connaissance : nouvel enjeu pour les organisations

Jean-Pierre Corniou

Paris : Hermès Science Publications (diff. Lavoisier), 2002. – 190 p.
– (Management et informatique).
– ISBN 2-7462-0407-X : 35 €

La société du savoir

Sous la direction de
Dominique Foray

Paris : Unesco (diff. Éd. Erès), 2002. – 173 p.
Numéro de : *Revue internationale des sciences sociales*, ISSN 0304-3037, mars 2002, n° 171. – ISBN 2-7492-0042-3 : 20 €

Deux conceptions de la société de l'information

SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION, SOCIÉTÉ DE LA connaissance, société du savoir : ces expressions omniprésentes dans le discours contemporain recouvrent sous une apparente uniformité des concepts ou des réalités des plus hétérogènes... Témoins ces deux ouvrages parus l'an dernier : sous le titre *La société de la connaissance*, le premier propose une analyse de l'évolution de l'outil informatique, sans véritablement se pencher sur les enjeux (annoncés dans le titre) de la connaissance pour les organisations ; le second étudie la question de l'accès de tous à l'information dans une *Société du savoir* : qu'est-ce qui caractérise son économie ? Quels nouveaux mécanismes de régulation y sont à l'œuvre ? Quelles en sont les perspectives politiques ?

L'évolution de l'informatique et des réseaux

Le contexte actuel de l'information – avec les réseaux, Internet, les moteurs de recherche, les portails – peut nous faire oublier (ou tout du moins aux plus jeunes générations de documentalistes) que l'informatique est un produit de la seconde guerre mondiale qui a connu un développement important outre-Atlantique, puis en Europe. C'est notamment ce que rappelle, dans une introduction claire et didactique, l'auteur de *La société de la connaissance*, Jean-Pierre Corniou, économiste, directeur de systèmes d'information et actuellement « *chief information officer* » du groupe Renault. Voici donc un praticien qui livre le fruit de ses réflexions et de ses recherches personnelles sur la société de la connaissance. L'angle qu'il a choisi est celui de la connaissance au sein d'un grand groupe industriel ; il se démarque ainsi des écrits habituels sur le sujet provenant de chercheurs ou de consultants.

L'ouvrage a pour arrière-fond le monde de l'information, avec des rappels historiques intéressants

dans les premiers chapitres (l'auteur nous convie à une invitation au « e-voyage »), pour en arriver très vite à l'ère numérique qui n'en est qu'à ses débuts : nous retrouvons la célèbre agence ARPANET, IBM, le MIT (Massachusetts Institute of Technology), Apple, Bill Gates et Microsoft. Viennent ensuite le développement des logiciels, celui du courrier électronique, l'explosion d'Internet, les premiers pas du web. Ces rappels ne sont pas inutiles et permettent au lecteur de mieux comprendre le contexte actuel des réseaux de l'information.

L'ère numérique présente quelques « ombres et lumières » : outre la disparition (par rachat, fusion ou faillite) de sociétés informatiques et de logiciels, l'auteur note que l'intelligence artificielle n'a pas donné les résultats escomptés, que les logiciels de gestion intégrée (*ERP, par exemple*) sont coûteux et d'une maintenance délicate. Internet n'a pas donné que des bons résultats, et des problèmes complexes d'architecture, de performance et de sécurité sont apparus. En contrepartie, il est vrai que l'usage de cette technologie s'avère profitable sur un certain nombre de points : la rencontre entre l'utilisateur et des « produits utiles » ou l'émergence de nouvelles pratiques dans le travail en sont des exemples.

Un certain nombre de pages sont ensuite consacrées à l'économie sous différents angles, macroéconomique ou microéconomique. La « valeur » de l'informatique n'est plus à démontrer et celle-ci tend à devenir un modèle dans les entreprises : autonomie, performance, marketing individualisé, vitesse en sont quelques caractéristiques. Les frontières de l'entreprise sont plus mouvantes, celle-ci devient plus étendue. Le « client est roi », le « salarié au centre ». L'auteur insiste sur l'opacité du monde informatique aux yeux des dirigeants et sur la confusion existant entre système d'information et système informatique. Ces systèmes doivent permettre aux dirigeants d'être éclairés, de gouverner et de faire les bons choix.

Sont ensuite exposées les nouvelles formes d'emploi pour le directeur de système d'information : pédagogue, le DSI doit connaître aussi bien le langage de l'entreprise et de ses métiers que le langage de la technologie. Il est également leader et manager. Enfin, dans un dernier chapitre, l'auteur donne sa propre vision de l'évolution de l'informatique et des réseaux. Il constate la fragilité de la nouvelle économie, les balbutiements de la démocratie électronique, l'accès inégal aux ressources d'Internet. Il conclut sur une nécessaire prise de conscience des politiques.

Cet ouvrage de Jean-Pierre Corniou est complet et intéressera des lecteurs qui veulent en savoir plus sur les réseaux de l'information. Son titre est cependant trompeur, car il ne s'agit pas tant (et même assez peu) d'une réflexion sur la connaissance en

tant qu'enjeu pour l'organisation que d'une analyse de l'histoire et de l'évolution des réseaux avec quelques aspects propres à l'entreprise. On aurait pu penser que l'entreprise serait au centre de la thèse exposée, elle ne sert en fait que d'appui pour quelques exemples significatifs. Il est vrai que le terme de connaissance est à présent plus porteur que celui de réseau ou d'informatique. Il faudrait presque une suite à cet ouvrage, qui approfondirait les aspects manquants ici sur la société de la connaissance, nouvel enjeu pour les organisations.

L'accès à la connaissance et au savoir pour tous

La Revue internationale des sciences sociales (RISS) a pour objectifs le rapprochement des communautés de spécialistes en sciences sociales et la diffusion auprès d'un public international (elle est publiée en six langues : anglais, français, arabe, chinois, russe et espagnol) d'informations dans ce domaine. Le thème choisi pour cette livraison est un thème d'actualité : « La société du savoir ». Des spécialistes de disciplines diverses contribuent avec bonheur à ce numéro de réflexion et d'interrogation sur un sujet qui touche de près les professionnels de l'information, eux-mêmes gestionnaires du savoir et de la connaissance.

Il est courant de dire que nous sommes passés d'une économie industrielle à une économie du savoir, économie dont les investissements portent sur l'éducation et la formation, la recherche, les systèmes d'information, avec une utilisation marquée des réseaux de l'information. L'analyse de la structure et du fonctionnement de la société du savoir fait apparaître un enjeu majeur : l'accès à l'information et au savoir pour tous.

En introduction, P. A. David et D. Foray proposent une perspective historique et un cadre théorique afin de distinguer savoir et information. Pour un individu ou un groupe d'individus, l'insertion dans l'économie du savoir sous-entend l'acquisition de compétences nouvelles ; cependant le développement du savoir peut être inégal selon les secteurs d'activité, mais également selon les classes sociales.

Quels traits caractérisent l'économie du savoir ? A. Hatchuel, P. Le Masson et B. Weil centrent leur article sur les nouvelles formes d'organisation des entreprises misant sur l'innovation : une organisation orientée vers la conception implique des processus d'apprentissage collectif. S. O. Hanson aborde la relation étroite qui existe, selon lui, entre la société de la connaissance (caractérisée par une abondance d'information) et la société du risque (entraînant un accroissement des risques). La production de connaissances entraîne inévitablement des incertitudes faisant naître une catégorie épistémologique nouvelle : la connaissance sur le risque. M. Feldman analyse l'impact des technologies en

termes de « localisation », de « proximité entre les individus », et note un assouplissement des contraintes de proximité dans de nombreuses situations. V. Rabehorisoa et M. Callon étudient le cas d'associations de malades qui mettent en relation des non-experts (dits profanes) et des scientifiques afin de produire – de coproduire – des connaissances.

Quels nouveaux mécanismes de régulation sont à l'œuvre ? Pour A. Lam, il existe différents modèles d'acquisition de compétences qui s'adaptent plus ou moins bien aux exigences de l'économie du savoir. M. Gassler, évoquant le domaine de la santé publique, exprime le souhait d'un droit universel aux nouvelles connaissances. A. Zerda-Sarmiento et C. Forero-Pineda souhaitent un meilleur équilibre entre la protection des intérêts des communautés ethniques et la satisfaction des besoins de la recherche scientifique. A. Arora, A. Fosfuri et A. Gambardella analysent les marchés des technologies vues comme des moyens de croissance et d'accès aux connaissances pour les pays en voie de développement.

Enfin, quelles perspectives politiques peut-on dresser ? C. Forero-Pineda et H. Jaramillo-Salazar passent en revue les possibilités d'accès aux découvertes scientifiques pour les pays en développement. Il apparaît cependant difficile de faire se conjuguer les forces scientifiques, économiques et politiques de ces pays vers un accès à la connaissance : afin d'étayer leur thèse, les auteurs évoquent la privatisation des bases de connaissance et les liens trop faibles entre scientifiques et entrepreneurs. W. E. Steinmueller propose un agenda de recherche que les sciences sociales pourraient s'approprier, l'objectif étant de mieux maîtriser l'économie du savoir. Cet agenda porte sur l'accès universel, les standards technologiques, les investissements dans les infrastructures de réseaux (sociaux et physiques).

Les différents articles qui composent ce numéro de la *Revue internationale des sciences sociales* évoquent tous, en filigrane ou plus directement, la question de l'accès au savoir pour tous. C'est en effet une question essentielle à poser et à débattre, aussi bien dans les revues que dans les tribunes nationales et internationales. Il semble cependant que cet aspect très important de la société du savoir soit à présent entré dans les discours politiques et qu'une certaine prise de conscience ait eu lieu.

Jean-Philippe Accart
jean-philippe.accart@rero.ch

Comment rédiger une bibliographie

Arlette Boulogne,
avec la collab. de Sylvie Dalbin

Paris : Nathan/VUEF : ADBS, 2002.
– 127 p. – (Coll. 128. Série Information-Documentation ; 278).
– ISBN 2-09-190997-1 : 8,10 €

Un outil fiable et commode laissant une part d'initiative

REDIGER CORRECTEMENT UNE BIBLIOGRAPHIE pose un certain nombre de chausse-trappes, même à un professionnel. En effet, les pratiques actuelles sont diverses, l'identification des documents à référencer n'est pas toujours aisée et l'existence de ressources électroniques sur le web sans équivalent imprimé complique encore la situation. Avec ce guide qui regroupe et commente un certain nombre de règles en usage tout en se fondant sur les normes internationales ISO, on dispose désormais d'un outil fiable et commode aussi bien pour le professionnel que pour l'étudiant.

Après avoir donné les définitions techniques indispensables, l'ouvrage commence par définir les « éléments de données » qui permettent d'identifier à coup sûr un document, des mentions de responsabilité aux notes complémentaires. Il en précise les sources et fournit les règles générales de transcription de ces données : abréviations, typographie, translittération, etc. Ce cadre est appliqué aux diverses catégories de documents, listés et définis (p. 41-46). Les documents sont regroupés en trois catégories : monographies, publications en série et « parties composantes » (chapitre de livre, article, contribution à un ouvrage collectif, entre autres) et à chaque fois considérés soit sous la forme papier, soit sous forme électronique. Une rubrique spécifique traite des « documents particuliers » tels que brevet, thèse non publiée, etc. (p. 61-65).

Quatre exemples de présentation

On entre ensuite dans la teneur même de la confection d'une bibliographie : nature, critères de choix des documents à y inclure, mode d'écriture et de présentation des références ainsi que des citations qui, au cœur du texte, renvoient à la référence pertinente.

Une application immédiate de ces recommandations est donnée sous forme de trois exemples de bibliographies « représentant chacune une possibilité de classement et de présentation » (p. 86) : systématique, systématique et chronologique, alphabétique

auteur. Enfin, un extrait du catalogue 2000 de la collection Découvertes de Gallimard et de ses trois index constitue un exemple de bibliographie thématique aux titres classés en ordre numérique croissant à l'intérieur des catégories.

L'ensemble est complété par un exposé de Sylvie Dalbin sur l'automatisation des bibliographies et les produits du marché.

Sans avoir asséné des normes obligatoires, les auteures fournissent ainsi conseils d'utilisation et modèles d'application dans un domaine touffu, austère et hétérogène. C'est un des mérites de cet ouvrage de souligner que, en dépit des normes, un libre choix entre diverses possibilités reste offert à l'auteur de toute liste de références - pourvu qu'il respecte les mentions obligatoires et la cohérence de l'ensemble.

Claire Guinchat

dans les entreprises » (p. 37-56), l'auteur vise à faire comprendre « l'étrangeté intrinsèque du phénomène » logiciel libre. Il s'agit d'analyser de l'intérieur de l'entreprise ou de l'organisation comment ce phénomène participe à l'évolution du contexte de l'informatisation, de comprendre les réticences des équipes informatiques face aux faiblesses des logiciels libres. « *L'image du bricolage d'universitaire qui ne débouche pas sur des produits industriels fiables, dont le coût est bien maîtrisé, n'est hélas pas sans fondement* ».

L'inquiétude sur la pérennité, objet du chapitre 4 (« L'économie du logiciel libre », p. 57-73), est justifiée puisqu'il n'existe pas de modèle économique spécifique du logiciel libre. Il n'y a donc pas actuellement de point d'appui, de référence qui permette de juger de leur pérennité. De plus, « Les communautés du libre », décrites et classifiées dans le chapitre 5 (p. 75-87), au discours commercial « souvent décalé et contre-productif », fonctionnent « sur le registre de l'utopie », et l'analyse sociologique du phénomène constitué par le logiciel libre est celle de la rupture au sein de la communauté informatique. Cependant, « La rénovation de la fonction informatique par le logiciel libre » (chapitre 6, p. 89-94) est possible, induite par la dynamique qu'il apporte dans l'entreprise.

Ce livre ne fait pas l'apologie du logiciel libre. Il se propose d'analyser avec clarté et sincérité les difficultés et les obstacles que rencontrent ses partisans pour le faire adopter par les entreprises. C'est pourquoi l'auteur fait le choix de séparer cette analyse (son texte principal) d'une longue annexe (p. 95-123) qui présente des « Exemples de couples communauté/produits ». Il s'agit de montrer comment fonctionne ce couple, comment les communautés se sont développées, avec quels acteurs, quels facteurs de succès...

Cette étude s'adresse en priorité aux responsables informatiques susceptibles de choisir, pour leurs systèmes informatiques, le logiciel libre. Mais ce travail intéresse également tous les utilisateurs de ces nouvelles techniques informatiques. Le professionnel de l'information en fait partie. Cet ouvrage sincère et lucide lui permet de faire le point sur les logiciels libres. Il lui permet surtout de comprendre que, en introduisant un mode de fonctionnement communautaire et coopératif issu du monde universitaire, les logiciels libres ne représentent pas une révolution technique mais une difficile révolution des mentalités.

Marie-France Blanquet

Marie-France.Blanquet@montaigne.u-bordeaux.fr

Le logiciel libre dans les entreprises

Yvon Rastetter

Paris : Hermès Science Publications (diff. Lavoisier), 2002. – 123 p. – ISBN 2-7462-0442-8 : 30 €

Une difficile révolution des mentalités

CE LIVRE SE PENCHE SUR CE QUE LINUX ET les logiciels libres apportent concrètement aux entreprises.

Dès le chapitre 1, « De l'université à l'entreprise » (p. 11-21), l'auteur souligne que l'introduction du logiciel libre induit des modifications qui touchent aux relations contractuelles, à l'économie, à l'évolution des métiers des informaticiens. Ceci explique les peurs et les réticences plus ou moins avouées par les entreprises pour les adopter. C'est pourquoi Yvon Rastetter se propose d'éclaircir le paysage. Dans cet objectif, il rappelle dans le chapitre 2, « Les systèmes informatiques et l'offre du logiciel libre » (p. 23-36), le contexte historique (Microsoft, Internet, etc.) dans lequel apparaissent l'offre Linux et le logiciel libre dans le cadre des systèmes informatiques.

Dans le chapitre 3, « La présence du logiciel libre

Gestion de l'information
et de la documentation
dans les collectivités

Pascale Bouton

Voiron (38506) : Éditions de « La Lettre du Cadre Territorial », 2002. – 196 p. – (Dossier d'experts). – ISBN 2-84130-439-6 : 60 €

Une riche boîte à idées sur la fonction documentaire

AVEC CET OUVRAGE, centré sur la fonction de documentaliste de collectivités territoriales, on dispose non d'une « boîte à outils » mais d'une « boîte à idées » bien remplie. Les diverses facettes du métier sont résumées, analysées, expliquées et l'ensemble forme un cadre conceptuel très détaillé, posant les bonnes questions et fournissant, sinon toutes les recettes, du moins la méthodologie permettant de résoudre bien des problèmes.

Chacun des sept chapitres est divisé en un certain nombre de rubriques, abordant rapidement mais avec précision tous les aspects du thème traité. Ainsi, le chapitre introductif, « Rôle et publics du service d'information-documentation au sein de la collectivité », examine les missions et les fonctions du service dans l'institution : politique documentaire, rapports avec la direction, rattachement hiérarchique d'une part ; d'autre part, catégories d'utilisateurs et analyse de leurs besoins. Traiter ce point en deux pages, même grand format (p. 25-26) pourrait sembler insuffisant mais elles sont complétées par un choix de références permettant d'appliquer les recommandations faites. Deux types de renvois bibliographiques sont utilisés : en cours de texte, quatre-vingt-cinq notes, regroupées pages 167-169, offrent littérature et renseignements pratiques sur le sujet. En outre, en annexe I est donnée une liste, courte mais bien choisie, d'ouvrages et de périodiques pertinents.

De nombreux exemples illustrent le fil du texte : ainsi, en ce qui concerne les sources, internes et externes, classées par discipline et par supports, mention est faite des principales bases de données, outils papier, instituts et services spécialisés, portails sur le web, etc., pouvant être utiles pour la collectivité. Deux annexes : sélection de périodiques et sélection de sites complètent ces indications. Au lecteur de les explorer ensuite, à la mesure de sa demande.

On est d'autant plus étonné de la part congrue faite à la recherche dans un chapitre au titre trompeur. « De la gestion à la recherche documentaire :

des fonctions à informatiser », se consacre en effet, après avoir examiné le circuit des documents, à l'informatisation du service et aux produits du marché, mais néglige la problématique de la recherche. Mentionner en quelques lignes (p. 9) la forme que peut prendre la réponse à la demande ou indiquer « quelques possibilités de recherches plus ou moins étendues en fonction des combinaisons possibles » (p. 68) n'est pas suffisant. En outre, on se heurte dans ces quelques lignes à un problème de vocabulaire que l'auteure évite cependant en général : le lecteur non initié comprendra-t-il la signification de termes comme « masques » ou « opérateurs booléens » ? Il s'agit là d'une lacune étonnante dans un ouvrage par ailleurs plutôt complet.

Beaucoup plus fourni est l'examen des services et des produits pouvant être élaborés, qui complète cette grille d'analyse des aspects techniques du métier.

Les deux derniers chapitres concernent l'aspect humain de la profession et son insertion sociale : statut, formation, réseau relationnel, gestion de l'équipe et rôle pédagogique du documentaliste, entre autres. Un tableau détaille en annexe VI les concours de recrutement pour les grades comportant une spécialité documentaire.

Enfin, l'auteure attire l'attention sur les responsabilités financière et juridique du professionnel et indique où et comment suivre l'actualité juridique sur Internet et dans la presse spécialisée.

Bien que très dense, cet ouvrage se lit aisément, il évite en général le jargon ou l'explicite ; et la présentation en est agréable. Le cadre méthodologique fourni peut être appliqué à d'autres secteurs que les collectivités territoriales. Étudiant et non-professionnel devraient pouvoir y puiser une initiation ou un approfondissement sur la nature et la complexité de la fonction documentaire.

Claire Guinchat

Bibliothécaire : évolution, révolution : actes du Congrès ABF 2002, Troyes, 21-24 juin 2002

Paris : Association des bibliothécaires français, 2003. – 111 p. – (Médiathèmes ; 4). – ISBN 2-900177-23-5 : 30 €

De multiples éclairages sur l'évolution d'un métier

BIEN QUE CE CONGRES DE L'ASSOCIATION des bibliothécaires français [voir aussi notre numéro 4-5/2002, p. 165] ne soit pas spécifiquement centré sur la musique en bibliothèque, nombre des interventions présentées dans ces Actes traitent, de près ou de loin, de ce sujet. Le « pré-congrès » y est intégralement consacré et donne un certain nombre de repères, historiques et techniques, sur l'évolution des bibliothèques musicales. Deux études de cas illustrent le thème : la médiathèque de l'IRCAM (Michel Fingerhut) et la musique dans les collections audiovisuelles de la BNF (Elizabeth Giuliani). La contribution de B. Bonnet sur la formation à la documentation musicale à l'IUP Ingénierie docu-

mentaire de l'université Toulouse-II Le Mirail et l'atelier consacré au « métier ou à la fonction » de discothécaire-vidéothécaire (p. 97) complètent ce tour d'horizon.

Deux autres thèmes se détachent de l'ensemble : d'une part l'évolution du métier, illustrée en particulier par la présentation des référentiels élaborés par le CNFPT sur le secteur de la lecture publique (Alain Scrève) et par l'état de la question en matière d'élaboration d'une loi sur les bibliothèques, réclamée par la profession depuis... des décennies (Anne-Marie Bertrand).

D'autre part, la formation est traitée par divers intervenants, de la formation initiale au rôle de la formation continue à Médiadix pour se spécialiser. On ne peut citer ici tous les sujets traités dans les ateliers, mais ils furent nombreux et diversifiés.

Tenu à Troyes, « *patrie du premier imprimeur à vouloir notablement abaisser le coût du livre* » (S. Danis, p. 109), le congrès ne pouvait passer sous silence le rôle de la célèbre Bibliothèque bleue dans la culture populaire. C'est donc par une synthèse sur « La place de la littérature populaire : de la Bibliothèque bleue à Harry Potter » (Sophie Danis) que se ferment ces actes, témoins de la forte prise de conscience par la profession de l'évolution de l'institution en « *quelque chose d'encore plus compliqué* » (Jean Hébrard, p. 9) !

Claire Guinchat

**Tri, sélection, conservation :
quel patrimoine pour
l'avenir ?**

Actes de la table ronde
organisée sous l'égide de
l'École nationale du
patrimoine les 23, 24 et
25 juin 1999

Paris : Centre des monuments
nationaux/Monum : Éditions du patrimoine,
2001. – 237 p. – (Idées et débats).
– ISBN 2-85822-634-2 : 22,87 €

Un problème d'ordre déontologique

ACTES D'UN COLLOQUE ORGANISÉ EN 1999 sous l'égide de l'École nationale du patrimoine, cet ouvrage soulève une problématique centrale : que choisir, dans nos activités présentes, qui serve de patrimoine pour l'avenir et comment définir le concept de patrimoine ?

Pour répondre à ces questionnements, les auteurs prennent tour à tour la parole consignée en une suite d'articles organisés en six points ; chacun faisant l'objet, en fin d'ouvrage, d'un rapport de synthèse.

Le problème de la sélection et de la conservation est tout d'abord analysé dans ses « Aspects généraux », c'est-à-dire dans une perspective historique, juridique et sociologique.

Il est, ensuite, question « Des archives » où les intervenants présentent les pratiques de tri et de conservation observées ou vécues sur des terrains différenciés, les confrontent aux principes retenus par les circulaires nationales ou les comparent à d'autres pratiques européennes (ici, l'Italie).

Dans « Archéologie et musées », les auteurs s'interrogent sur les très nombreux objets archéologiques, complexes, de nature multiple et évolutive, découverts à l'occasion de fouilles de sauvetage. Dès lors, quelle politique d'acquisition avoir dans un musée archéologique ou un musée des beaux-arts ?

« Patrimoine bâti, art contemporain, cinéma » porte sur la protection des bâtiments, sur les processus d'acquisition de l'art contemporain et sur la conservation du patrimoine cinématographique.

La question du livre arrive au cœur des débats avec « Des bibliothèques » où sont soulevés deux grands questionnements : la mise en place d'une politique de sélection des acquisitions partagées et la pratique des tris et éliminations, c'est-à-dire le désherbage, dans le patrimoine des livres imprimés ou des productions audiovisuelles conservés. Le dépôt légal y fait l'objet d'un débat dans lequel les livres électroniques suscitent des interrogations..

Les mêmes questions de tri, de sélection et de

conservation sont posées à propos du « Patrimoine naturel ». Faune et flore ont, en effet, entraîné la création de divers lieux de conservation : muséum d'Histoire naturelle, musée de l'Homme, etc., à l'origine de questionnements passionnants et scientifiques mais dans lesquels le professionnel de l'information peut se reconnaître : classement, indexation, collection...

« *Savoir, c'est se souvenir* », dit Alain. Mais à qui revient le rôle de sélection et de tri de ce qui doit être gardé ou rejeté ? Qui doit choisir : l'expert, l'administrateur, l'élu ? Le débat, donné en guise de conclusion, ranime le fil rouge présent dans toutes les précédentes interventions : la conservation intégrale de tous les objets tout à tour examinée (archives, objets, livres, espèces naturelles...) est aujourd'hui rendue possible, en partie grâce aux moyens techniques. Cependant, cette hypermnésie n'est pas souhaitable pour l'homme. Elle rend donc plus que jamais essentielle la question de l'oubli, concrétisé pour les archivistes, les archéologues, les bibliothécaires... par le tri et l'élimination.

Sur quels critères organiser cet oubli ? C'est ce à quoi s'efforcent de répondre de façon claire et concise les participants de ces rencontres. Mais ils s'appliquent, surtout, à s'interroger sur la responsabilité qui incombe à celui qui désigne les objets à éliminer. Car conserver c'est aussi choisir, rappelle Jean-Pierre Bardy, chargé d'ouvrir la première séance de ce colloque. Or, le patrimoine est un bien de l'humanité. Les choix du patrimoine engagent donc gravement les professionnels chargés de les faire. Ainsi, trier, sélectionner, conserver devient pour eux un problème d'ordre déontologique, relevant de la citoyenneté. Avec des réponses techniques différentes suivant leur spécialisation, tous ces professionnels s'accordent sur cette affirmation.

Le patrimoine documentaire, rappelle Pierre Nora dans son intervention sur les aspects généraux, connaît une « *accélération exponentielle*. C'est avec lui que *l'art de la conservation est principalement devenu l'art de la destruction* ». Le documentaliste est également confronté à des problèmes de tri et de sélection des documents et des informations. La surinformation aggrave, pour lui aussi, ces problématiques. Il lira avec intérêt cet ouvrage très riche en réflexions qui l'invite à rencontrer des auteurs confrontés à des questions identiques aux siennes ou très proches d'elles, telles que l'acquisition partagée, l'archivage de l'audiovisuel. Mais il découvrira aussi avec curiosité les interrogations originales de professionnels plus lointains préoccupés par un patrimoine scientifique spécialisé, comme, par exemple, les restes humains, les espèces... Ils ouvrent une fenêtre sur un monde qui, avec les mêmes interrogations pourtant, lui est complètement étranger.

Marie-France Blanquet

Une méthode d'évaluation des pratiques de conservation préventive dans un service d'archives : fiches pratiques

Centre interrégional de conservation du livre (Arles) ; Stéphane Ipert, Gilbert Le Guen, Laure Méric, Benoît de Tapol

Paris : Direction des Archives de France : La Documentation française, 2002.
– Classeur in-4° à pagin. mult.
– ISBN 2-911601-32-7 (Direction des Archives de France) : ISBN 2-11-0050104-3 (La Documentation française) : 30 €

Une priorité pour les archivistes, un modèle pour les documentalistes

LA CONSERVATION PREVENTIVE FAIT DE PLUS en plus partie des priorités des responsables des services d'archives. Cette préoccupation est à l'origine de cette étude qui propose une méthode d'évaluation présentée en trois points.

« Evaluer vos pratiques de conservation grâce à 124 indicateurs » permet de connaître les niveaux des pratiques dans son service sur une échelle de référence caractérisée par 124 critères. Ceux-ci concernent globalement le bâtiment (cinq groupes d'indicateurs tels que, par exemple, la gestion de l'espace immobilier, la fonctionnalité des locaux et la circulation...) ; les fonds des documents à conserver (cinq groupes d'indicateurs tels que le traitement et la gestion des fonds, le conditionnement des fonds photographiques, des enregistrements sonores et audiovisuels...) ; leur communication et manipulation (trois groupes comprenant la consultation, les prêts et expositions, la manipulation) ; la sécurité (quatre groupes : feu, dégât des eaux, vol et dégradation) et enfin les moyens humains et budgétaires disponibles pour réaliser cet objectif de conservation (deux groupes portant sur la responsabilité, la gestion de l'information et de la formation du personnel et sur le budget). Le lecteur est ensuite invité à remplir une grille-échelle des indicateurs des pratiques de conservation lui permettant de synthétiser l'ensemble de ses réponses afin de pouvoir les interpréter.

« Orienter les solutions des problèmes identifiés grâce aux fiches-diagnostic » lui offre ainsi la possibilité d'analyser les points faibles identifiés, de repérer des pistes de solutions en se donnant un échéancier le plus réaliste possible pour les éradiquer.

« Construire votre politique de conservation préventive grâce aux tableaux de synthèse » constitue la troisième et dernière partie de ce cahier de travaux d'application résolument pratique et interactif ; cette méthode exigeant, en effet, pour prendre sens, l'obligatoire participation de son utilisateur. Cette partie lui permet en particulier de vérifier que ses principaux problèmes sont bien ceux qu'il avait imaginés, de satisfaire à court terme les 12 indicateurs prioritaires sélectionnés par les auteurs sur les 124 proposés afin d'établir son plan de conservation.

Suivent toute une série d'annexes : d'abord une série de fiches vierges – et donc à remplir selon sa situation – des indicateurs explicités dans la première partie. Chaque indicateur donne lieu ensuite à une fiche diagnostic (annexe B). Celles-ci sont récapitulées dans des tableaux de synthèse (annexe C). Enfin l'annexe D porte sur les ressources bibliographiques susceptibles d'orienter l'utilisateur vers des lectures lui permettant d'approfondir les points sensibles de son diagnostic et présentées suivant les mêmes catégories que les indicateurs.

Adapter cet outil à la documentation

Il est difficile de rendre compte d'un tel type d'étude qui laisse la plus lourde charge de travail à son lecteur et ne s'anime que par son action et son travail. Par ailleurs, en raison du titre, le professionnel de l'information ne se sent pas directement concerné. Toutefois un examen attentif de ce travail, appel à l'évaluation destinée aux archivistes avec lequel le documentaliste s'applique à ne pas être confondu ! ne peut le laisser indifférent pour deux principales raisons :

- certains indicateurs le concernent directement comme, par exemple, les problèmes liés à la formation du personnel ou les pratiques de conservation, ou indirectement comme, par exemple, les problèmes liés à la sécurité ;

- la philosophie générale de ce travail peut le déterminer à construire son propre outil d'évaluation. Car, par delà son objectif pragmatique, ce dernier non seulement propose un guide pour « s'attaquer » aux difficiles problématiques liées à l'évaluation, mais encore et surtout invite le documentaliste à faire de même en travaillant sur un guide tout aussi pratique et complet adapté à sa spécificité.

Marie-France Blanquet

Marie-France.Blanquet@montaigne.u-bordeaux.fr

Les services de la bibliothèque publique : principes directeurs de l'IFLA-UNESCO

Fédération internationale des associations de bibliothécaires et de bibliothèques, Section des bibliothèques publiques

Paris : Association des bibliothécaires français, 2002. – 87 p. – (Médiathèmes ; 3). – ISBN 2-900177-21-9 : 15 €

Des recommandations et des axes de réflexion

CETTE PUBLICATION MET À JOUR ET COMPLÈTE les *Principes directeurs pour les bibliothèques publiques* de 1986, en y incluant un certain nombre de normes et de textes statutaires réglementant ces institutions. On sait que ce type de publication ne se veut en rien d'application obligatoire, mais offre

des « *conseils basés sur l'expérience de nombreux pays différents et susceptibles d'une application générale* » (p. 9).

À un exposé général sur le rôle et le but de la bibliothèque publique (chapitre 1) font suite cinq sections consacrées aux principaux aspects du problème : cadre légal et financier, besoins des usagers, développement des collections, ressources humaines, gestion et marketing. L'ensemble donne autant d'axes de réflexion permettant d'envisager les différentes facettes de la création ou de l'aménagement de ce type d'établissement culturel. Il ne s'agit pas d'indiquer « *comment faire* » mais de donner à penser à « *ce qu'il faut faire* » pour que cela fonctionne ! Toutefois, de nombreux exemples de réalisations effectives, tirées du monde entier, jalonnent l'exposé.

On trouvera en annexe le *Manifeste de l'IFLA/UNESCO sur la bibliothèque publique* (1994), et divers textes sur les utilisateurs, les normes de surface et d'équipement, entre autres. Une bibliographie, largement de langue anglaise, permet de compléter certaines de ces recommandations.

Claire Guinchat

pub p. 253 du n° 3

**Les partenariats
des bibliothèques**

Dominique Arot

Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB ;
Paris : Association pour la diffusion de la
pensée française, 2002. – 366 p.
– ISBN 2-910227-47-2 (ENSSIB),
ISBN (2-911127-92-7 (ADPF) : 25,90 €

Une synthèse documentée sur un sujet d'actualité encore peu étudié

PAR CET OUVRAGE, L'AUTEUR, À PRÉSENT directeur de la Bibliothèque municipale de Lille, pose les bases d'une problématique d'actualité. En effet, dans une société où se développe la notion de contractualisation, où les bibliothèques (unique terme utilisé ici) sont largement ouvertes à toute une gamme d'actions, de contacts et d'échanges, et constituent un élément essentiel de toute politique culturelle, ces établissements ne peuvent que se sentir concernés par ce type de relation multidimensionnel. Encore s'agit-il de définir le concept de partenariat – à l'éventail plus large que la coopération technique –, de préciser quels en sont les structures, les conditions, les acteurs éventuels.

C'est l'objet du premier chapitre qui définit les concepts et dresse une typologie des divers partenaires possibles selon les secteurs concernés, à vrai dire la quasi-totalité des agents de la vie socioculturelle, des éditeurs aux entrepreneurs ou aux industriels – ces derniers vraiment trop rapidement esquissés. Une méthode de travail est alors proposée, avec un plan d'étapes incluant une phase d'évaluation, phase trop souvent négligée dont l'auteur a raison de souligner l'importance.

Une fois posée la problématique, l'étude se focalise sur les actions de partenariat menées par les bibliothèques françaises à l'étranger (p. 51-89). Et là, on se heurte à un agaçant problème de méthode. L'auteur fonde cette synthèse sur l'enquête par questionnaire qu'il a menée auprès de ces établissements. Mais il ne nous donne aucun renseignement, ni sur la date de cette enquête, ni sur le nombre de questionnaires envoyés, ni sur le pourcentage de réponses. S'il signale qu'ils ont été envoyés à « un certain nombre d'établissements » (p. 54) dont on apprend ensuite qu'ils seraient « significatifs des bibliothèques françaises à l'étranger » (p. 58), on peut à bon droit se demander de quoi ils sont significatifs et quel intérêt à soulevé l'enquête auprès des responsables concernés.

Quoi qu'il en soit, l'examen des réponses a permis d'établir une typologie des partenaires et des actions menées, classées en quatre catégories : « Autour du livre », « Bibliothéconomie et documentation », « Action culturelle », « Enseignement du français et formation ». Une vingtaine des réponses obtenues, présentées sous forme de fiches et classées selon ces rubriques, illustrent bien la diversité des situations et des opérations, ponctuelles ou permanentes, menées à bien. De ces diverses expériences sont tirées des propositions permettant de faciliter le partenariat : structures *ad hoc*, outils et méthodologie à appliquer, moyens techniques nécessaires, comme une meilleure utilisation du Web, actuellement tout à fait déficiente, visant à mettre en place les liens et les ressources pertinents, français et francophones, « pour rendre plus visibles les partenariats et les identifier » (p. 91). Une meilleure reconnaissance des missions culturelles et l'augmentation des moyens mis actuellement en œuvre seraient indispensables, ce que nous ne pouvons qu'approuver.

Les annexes fournissent des exemples concrets d'insertion de ces bibliothèques dans leur environnement et des modèles de conventions entre partenaires. On trouvera le questionnaire en pages 95-98 : pour sa consultation au cours de l'étude, il aurait été utile, selon l'usage, d'en numéroter les items.

Le copieux dernier chapitre (p. 245-355) consiste en une liste de ressources et d'adresses utiles. La consultation en est malaisée, du fait de l'absence d'un sommaire détaillé en présentant l'ordonnement et du choix de celui-ci, suivant tantôt l'ordre alphabétique, tantôt non, au sein des quatre grandes rubriques citées plus haut. Il aurait aussi été beaucoup plus clair pour le lecteur de présenter dans une annexe séparée les éléments bibliographiques insérés dans cette liste. Enfin, l'absence de critères de choix amène à se poser quelques questions : pourquoi, dans les « Manifestations » relevant du « Théâtre », avoir sélectionné quatre festivals ? Dans « Formation, Autres », pourquoi indiquer l'École des Chartres et l'ENSSIB et omettre, entre autres, l'INTD ? Pourquoi faire de « Science et recherche » une sous-catégorie d'« Action culturelle » ?

Quant à l'index (SAI), il s'avère ne renvoyer qu'aux organismes de la liste de ressources et il contient un certain nombre d'erreurs de pagination, voire d'oublis. L'auteur demandant lui-même à ses lecteurs de lui signaler « erreur matérielle ou oubli préjudiciable » (p. 247) – ce qui est vraiment de sa part témoigner d'un véritable esprit de partenariat ! –, on nous pardonnera ce pointillisme.

Que ces critiques n'empêchent pas la lecture d'une synthèse documentée, sans aucun doute utile et innovante, sur un sujet encore trop peu étudié en bibliothéconomie !

Claire Guinchat

| | | |
|--|--|---|
| <p>Le catalogue</p> <p>Sous la dir. de Raymond-Josué Seckel</p> | <p>Paris : BNF, 2002 - P. 1-83 Numéro de : <i>Revue de la Bibliothèque nationale de France</i>, ISSN 1254-7700, 2001, n° 9. – ISBN 2-7177-2119-3 : 21,34 €</p> | |
| <p>Cataloguer, mode d'emploi : initiation aux techniques du catalogue</p> <p>Coord. par Christiane Delacour et Michèle Pastor</p> | <p>2^e éd. rev. et augm. - Paris : Association des bibliothécaires français, 2002. – 156 p. – (Médiathèmes ; 2). - ISBN 2-900177-20-0 : 21 €</p> | |
| <p>Le catalogage : méthode et pratiques. Tome II. Les enregistrements sonores. La musique imprimée. Les ressources électroniques. Les documents cartographiques. Les vidéogrammes</p> <p>Sous la dir. de Marie-Renée Cazabon ; avec la collab. de Pierre-Yves Duchemin, Isabelle Dussert-Carbone, Pascale Peuziat, Isabelle Sève, Bernard Tiburce, Pascal Wagner</p> | <p>2^e éd. rev. et corr. – Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 2003. – 707 p. – (Bibliothèques, ISSN 0184-0886). – ISBN 2-7654-0824-6 : 47 €</p> | <p>preuve qui expose, de façon chronologique, la production livresque d'un pays soumis à une actualité riche en événements. « <i>Je ne sais pas de lecture facile, plus attrayante, plus douce que celle d'un catalogue</i> », prétendait Anatole France. Cette affirmation, à laquelle adhèrent probablement peu de lecteurs usagers de bibliothèques ou étudiants en documentation, offre l'occasion à Claire Lesage et à Eve Netchine de décrire de multiples formes de catalogues de librairies peu connus du grand public. « Du nom d'auteur dans les catalogues de bibliothèques » permet d'arpenter le chemin difficile qui conduit aux catalogues, qui nous paraissent évidents aujourd'hui, où les auteurs sont classés par ordre alphabétique.</p> <p>Suivent deux articles historico-culturels : « A propos d'un catalogue manuscrit de bibliophile : la bibliothèque de Gaignat en 1755 » et « Le géométral de la bibliothèque ou Comment l'espace détermine la conception du catalogue ». « Catalogue alphabétique à Londres et catalogues systématiques à Paris : essai de comparaison des catalogues de deux grandes bibliothèques nationales au XIX^e siècle » précède « Quelques réflexions désabusées sur les catalogues très-bien-illustrés aux prix de revient très onéreux » constitués de planches répertoriant images, peintures, estampes... et destinés à savoir ce que l'on possède mais surtout à montrer ce que l'on possède. « <i>Ce qui revient à dire que seules les "stars" peuvent bénéficier d'un catalogue très-bien-illustré</i> » constate, désabusé, Maxime Préaud, signataire de ce texte. Enfin, les deux dernières contributions abordent la problématique du non-livre : « Nous et les autres : la marche des documents audiovisuels, vers un catalogue normalisé et multimédia » et « Du catalogue informatisé à la navigation dans l'information numérique ».</p> |
| <h2>Des approches pédagogiques et historiques des catalogues</h2> | | |
| <p>CES TROIS OUVRAGES PORTENT SUR LE MEME thème : le catalogue et le catalogage. Le premier d'entre eux l'aborde dans une perspective professionnelle culturelle et historique, les deux autres ouvrages se veulent résolument pédagogiques.</p> <p>La <i>Revue de la Bibliothèque nationale de France</i> offre à son lecteur un numéro abondamment illustré avec, déclare Marcelle Beaudiquez qui signe le billet, « <i>l'objectif de faire connaître certains chapitres de l'histoire des catalogues d'un établissement longtemps voué à l'imprimé sous toutes ses formes, et pour faire découvrir les chapitres probables de l'avenir de ces mêmes catalogues, alors que nos collections deviennent de plus en plus virtuelles</i> ». Les problématiques convoquées sont loin, cependant, souligne Raymond-Josué Seckel dans son éditorial, de concerner le seul univers des catalogues.</p> <p>« L'histoire quantitative de l'édition en langue française d'après les collections de la Bibliothèque nationale de France (1460-1969) » en est la première</p> <p>La formation au catalogage</p> <p>Ce travail d'érudition complète les deux autres ouvrages mais contraste aussi profondément avec eux, qui s'attellent à la délicate tâche de la formation au catalogage.</p> <p><i>Cataloguer : mode d'emploi</i> le fait de façon globale pour tous les types de documents susceptibles d'être catalogués. L'autre ouvrage est spécialisé dans le type de documents cités dans le sous-titre. Il complète ainsi le tome 1, <i>Le catalogage : méthodes et pratiques : monographies et publications en série</i>.</p> <p>De ces deux livres, qui traitent du même sujet avec le même objectif pédagogique, nous présenterons d'abord les chapitres abordés uniquement par les auteurs de <i>Cataloguer : mode d'emploi</i>, pour étudier ensuite les chapitres qui abordent des sujets communs aux deux études.</p> <p><i>Cataloguer : mode d'emploi</i>, destiné aux débutants, stagiaires, étudiants et enseignants, présente de façon exhaustive et concise les techniques de catalogage. Pour cela, les auteurs définissent clairement et de</p> | | |

façon très synthétique « La description bibliographique ». Sont abordées ensuite « Les monographies » où chaque zone fait l'objet d'une brève présentation en description allégée et en description complète, accompagnée d'exemples. « Comment (et pourquoi) rédiger les fiches de renvoi » explicite les renvois d'orientation et les renvois d'exclusion. « Les catalogues manuels » portent sur les différentes formes de catalogues (auteurs, titres, matières...) ainsi que sur les accès et les clés de recherche. « Les règles de classement » permettant la création des catalogues, et « L'indexation » autorisant l'accès au catalogue alphabétique matières font l'objet des deux chapitres suivants. Enfin, les auteurs proposent un petit développement sur le format UNIMARC.

Ensemble, les deux ouvrages analysés présentent les documents sonores, les vidéogrammes et les ressources électroniques. Cependant, l'étude comparative des chapitres qui leur sont respectivement consacrés permet de mieux mesurer les différences quantitatives comme qualitatives qui séparent ces deux ouvrages. *Cataloguer : mode d'emploi* est à mettre dans les mains du débutant qui y trouvera des chapitres courts, illustrés de très nombreux exemples. Alors que *Le catalogage : méthodes et pratiques* est destiné au spécialiste déjà bien informé de ce qu'est le catalogage, qui le pratique ou l'a déjà pratiqué.

Dans les deux livres examinés, les différentes zones de chaque type de documents concernés sont présentées, ainsi que les accès. Mais *Cataloguer : mode d'emploi* reste au niveau des généralités quand *Le catalogage : méthodes et pratiques* vise l'exhaustivité en présentant des cas spécifiques ou des exceptions. Ainsi, Les enregistrements sonores font l'objet d'une présentation dédiée aux « titres uniformes musicaux » accompagnés d'annexes sur les formes musicales, les familles et instruments de musique de l'orchestre classique et une liste des abréviations. Le constat est le même pour les vidéogrammes ou images animées, explicités de façon très détaillée et accompagnés d'un glossaire des termes de cinéma utilisés au générique (français-anglais) et d'une explication sur le langage technique de DVD.

Enfin, *Le catalogage : méthodes et pratiques* offre à son lecteur deux chapitres originaux. Le premier traite de « La musique imprimée » accompagné d'un point passionnant sur la notation musicale, un historique de l'impression et de l'édition musicales. Le second chapitre s'intéresse aux documents cartographiques. Le catalogage de ce type de document est précédé, là encore, par un texte très intéressant sur leur histoire.

Ces deux ouvrages sont des ouvrages d'étude. Le premier s'apparente à la fois à un manuel scolaire et au livre du maître. Il propose d'ailleurs une série d'exercices avec leur corrigé, un lexique, une bibliographie et deux fac-similés accompagnés d'un exemple de grille de saisie. Le second s'apparente plu-

tôt à une somme savante complétée par cinq index des questions traitées dont l'utilisation confirme le haut niveau de connaissance requis de son lecteur.

Si ces deux ouvrages se distinguent par leurs niveaux d'exhaustivité et les publics qu'ils visent, ils se ressemblent par leur qualité pédagogique et scientifique en réussissant un pari presque impossible à tenir pour ceux que fait fuir le terme même de catalogage : le leur rendre intéressant. En ce sens, la lecture de la *Revue de la Bibliothèque nationale de France* leur permet de prendre du recul et de comprendre l'importance de cette tâche qui semble si « étrange » aux non-initiés.

Marie-France Blanquet

Marie-France.Blanquet@montaigne.u-bordeaux.fr

UNIMARC manual : authorities format

International Federation of
Library Associations and
Institutions, IFLA Universal
Bibliographic Control and
International MARC
Programme

2nd revised and enlarged edition. - München :
Saur, 2001. - 200 p. - (UBCIM publications ;
New Series ; vol. 22).
- ISBN 3-598-11503-2 : 54 €

UNIMARC manual : bibliographic format

International Federation of
Library Associations and
Institutions, IFLA Universal
Bibliographic Control and
International MARC
Programme

2nd ed. - München : Saur, 1994
- (UBCIM publications ; New Series ; vol. 14)
Publication à mises à jour, à feuillets
mobiles.
Update 3. - 2000. - ISBN 3-598-11214-9 :
78 €
Update 4. - 2002. - ISBN 3-598-11215-7 :
38 €

Un format de catalogage en constante évolution

LE FORMAT UNIMARC, DONT LA MAINTENANCE est assurée par un comité permanent de l'IFLA (PUC : Permanent UNIMARC Committee) et qui évolue en permanence, couvre un certain nombre d'aspects des données de catalogage : notices bibliographiques, notices d'autorité, données de classification et données locales.

Format bibliographique : principales nouveautés des mises à jour n° 3 et 4

Deux nouvelles mises à jour de ce format, toujours présentées sous forme de feuilles mobiles, complètent la deuxième édition anglaise de 1994, déjà amendée par deux fois en 1996 et en 1998. La présentation est inchangée et les nouvelles fiches sont faciles à repérer : sur chaque page figure le numéro de la zone concernée et la date de la mise à jour (1^{er} janvier 2000 pour la mise à jour n° 3 et 1^{er} janvier 2002 pour la suivante). La pagination est propre à chaque séquence.

S'il est vrai que la quatrième édition française du format UNIMARC bibliographique, récemment publiée, prend en compte les quatre *updates*, les documents originaux référencés dans la présente analyse seront indispensables aux usagers d'une part pour compléter leur version originale anglaise de 1994 et d'autre part pour répondre, en cas de doute, à des questions terminologiques ou relatives à des dates ou des détails des modifications successives. Il est impossible de trouver dans l'édition française les réponses à ces questions, souvent fondamentales pour les bibliothèques dans le cadre de l'élaboration de cahiers des charges relatifs aux systèmes de gestion des données, à leurs développements et à la reprise des données.

Dans chaque document, la liste des zones ajoutées ou mises à jour se trouve dans le sommaire intitulé *Checklist for Update X* et dans une des annexes, *Appendix 0*, qui récapitule d'ailleurs tous les changements survenus depuis 1994. Un erratum, présent dans chaque document, contient également une précieuse liste des corrections.

Onze zones sont nouvelles par rapport à la deuxième mise à jour et une quarantaine de zones ont été touchées par des corrections, changements d'intitulés, ajouts de nouvelles sous-zones ou codes. Presque toutes les annexes contiennent des modifications, en particulier en raison de la parution des normes nouvelles, comme les codes de pays ou les codes de langues. L'annexe C, consacrée aux mentions de fonction des auteurs, a également subi de nombreux ajouts et couvre mieux la réalité éditoriale.

Déjà introduite dès la deuxième mise à jour et dans la troisième édition française, la zone 856 concernant l'accès au document électronique a subi des changements mineurs : la sous-zone la plus utilisée reste « \$u », mais son libellé a changé : l'URI (*uniform resource identifier*) a remplacé l'URL (*uniform resource locator*).

Un nouveau numéro d'identification pour les disques : ISRC (*International Standard Recording Code*) a été récemment introduit en zone 016. Parmi d'autres numéros figurent celui de l'éditeur (071), l'*Universal Product Code* (072) et l'EAN, numéro

international d'un article (073).

La zone 035 appelée « Autres systèmes de numéros de contrôle » sert à enregistrer les numéros d'identification des notices (et non des documents) provenant d'autres sources. Elle sera très utile dans le cadre de récupération des notices.

Bien qu'existe une zone nouvelle, 017, pour indiquer d'autres numéros d'identification normalisés, le numéro national de thèse française, qui n'a pas de statut international, sera saisi dans une zone « locale » 029 et non dans cette zone.

Le bloc des notes 3XX s'est également enrichi et complété. Les zones 327 et 328 proposent une alternative de saisie et la manière choisie doit être indiquée au moyen du deuxième indicateur. Les bibliothèques universitaires françaises vont particulièrement apprécier la structure introduite à la zone 328 (note sur les thèses), changement décidé à la demande du comité français de l'UNIMARC. Ce traitement pourra améliorer les recherches et les tris des documents de type « thèse » dans les systèmes destinés à l'utilisateur final.

Quant à la zone 327, elle est censée couvrir le contenu au sens large du terme, notamment les tables des matières, mais en France c'est la zone locale 359, dont la recommandation se trouve sur le site de l'ABF (www.abf.asso.fr/enrichi/unimarc/cfu/359.htm), qui sera utilisée pour ces tables. Le comité français de l'Unimarc préconise l'emploi d'une zone locale pour des raisons de clarté : la zone 327 sert déjà à enregistrer la note de contenu et la note de dépouillement.

Un nouveau code de valeur « v » a été créé en zone 105, position 4-7, pour désigner les thèses publiées, en complément de la lettre « m » qui doit être utilisée pour les originaux.

La nouvelle zone 334 contenant des données sur les récompenses ou les prix obtenus par le document décrit peut être également subdivisée en sous-zones, mais aucun des indicateurs n'est utilisé pour mentionner le traitement choisi par la bibliothèque.

Quelques zones nouvelles relatives aux documents anciens et aux documents électroniques en relation avec le nouvel ISBD(ER) ont déjà été introduites dans la première mise à jour anglaise en 1996 et ont vu le jour dans la précédente édition française mais, dans les documents analysés ici, des codes nouveaux ont été ajoutés, par exemple le code « j » en zone 135 pour des ressources électroniques, code signifiant « système ou service en ligne ».

Deux zones nouvelles relatives aux « marques » apparaissent : 716 dans le bloc de responsabilité et 616 dans le bloc d'indexation matière.

Le curieux 730 est une zone nouvelle datant déjà de 2000, dans laquelle on peut saisir des responsabilités intellectuelles sans les structurer.

L'annexe A « Codes de langues » bénéficie d'une

nouvelle présentation, plus riche, fondée sur la norme ISO de 1998. L'annexe C « Codes de fonction », où l'on trouve des mentions de fonctions des auteurs au sens large, a été complétée par 33 nouveaux codes depuis l'édition de 1994 : on y remarque la création des codes utiles dans le catalogage des documents non conventionnels, par exemple « consultant » (255), « présentateur de radio ou TV » (605), « continuateur » (257), « marionnettiste » (655), « artiste de cirque » (202), « directeur de chorale » (195) différent de « directeur d'orchestre » (250). Trois fonctions spécifiques relatives aux brevets sont : « patent applicant » (582), « patent inventor » (584), « patentee » (587). Ces codes ont été intégrés dans la liste existante, par ordre alphabétique anglais.

L'index qui est un instrument de recherche fondamental dans un ouvrage de référence, n'a malheureusement pas été mis à jour depuis 1994. Il faut espérer qu'il sera dans l'*Update* n° 5, annoncé pour 2003.

Format d'autorités : principales évolutions récentes

Dix ans après la parution de la première édition en anglais, en 1991, traduite et adaptée en français par la Bibliothèque nationale en 1996, est publiée la deuxième édition de ce format. La traduction française de ce document est en phase d'achèvement et devrait être disponible en ligne fin 2003 sur le site de la Bibliothèque nationale de France (www.bnf.fr, rubrique « Informations pour les professionnels, Outils bibliographiques »).

Les formats des notices d'autorités ont beaucoup évolué durant la dernière décennie, notamment grâce aux programmes de fichiers d'autorités internationaux, dont le projet européen AUTHOR. Ce projet, mené dans le cadre du projet COBRA+, était piloté par la BNF. Il en est résulté le prototype d'un fichier d'autorités commun à cinq bibliothèques nationales de pays européens. Le format commun utilisé était l'UNIMARC.

Comme dans le manuel du format bibliographique, l'*Appendix 0* de l'UNIMARC *authorities format* récapitule tous les changements survenus depuis la première édition de 1991. Ce manuel est composé de plusieurs parties, dont une partie préliminaire de 20 pages, essentielle pour la compréhension de l'ensemble (généralités, notions générales, définitions).

Parmi les zones nouvelles qui sont relativement nombreuses (23), il convient de remarquer des zones codées : 101 pour la langue de l'entrée, 102 pour la « nationalité » de l'entrée ; et quatre zones concernant une nouvelle entité « marques commerciales » (216, 416, 516 et 716). C'est l'officialisation d'un type de notice d'autorité déjà pratiqué par la BNF.

Une nouvelle zone 856 concerne l'accès à une ressource électronique. Elle a été créée dans l'UNIMARC autorités à l'image de l'UNIMARC bibliographique. Le contenu de cette zone est très riche : le premier indicateur comporte sept possibilités grâce auxquelles on précise la méthode d'accès (par exemple e-mail, FTP, HTTP) et les sous-zones sont au nombre de vingt-six. L'URL est désigné par la sous-zone « \$u », les notes publiques par « \$z », les notes internes par « \$x ».

L'utilisation des ressources et des fichiers déjà existants, de plus en plus fréquente, a conduit à la création d'une zone 035 consacrée à la numérotation d'une notice d'origine. La zone 886 peut contenir des données ne pouvant pas trouver leur place après une conversion d'un système/format vers un autre.

Nous remarquerons aussi des nouvelles sous-zones de contrôle utilisées dans les blocs 2, 4, 5 et 7, et parfois dans le bloc 3. Elles occupent les pages 53 à 67 du manuel, situées avant le bloc 2 et un peu perdues bien qu'un renvoi figure sur la première page des blocs correspondants (sauf le septième). Ces nouvelles données codées, relatives à l'alphabet, la langue de catalogage et l'écriture peuvent s'avérer essentielles dans le cadre d'échange des notices.

Il faut déplorer dans cette édition du manuel, de nombreuses fautes de frappe ainsi que des problèmes ou ambiguïtés de ponctuation qui seront corrigés dans la version française en ligne. La présentation du manuel pourrait gagner en lisibilité avec un titre courant plus précis, celui du bloc étant trop général. Les références aux normes devraient être plus précises dans les exemples ou en zone 152, et en particulier comporter des dates (par exemple 3166-1). Les exemples pourraient être numérotés en continu, ce qui faciliterait leur repérage. Comme cela a déjà été dit plus haut, les sous-zones de contrôle sont « cachées » au milieu du manuel.

En revanche nous apprécierions le pied de page avec la mention de date, ce qui évitera des confusions aux utilisateurs qui posséderaient des photocopies de pages isolées de la première édition. Il manque parfois des « clairières » dans la « forêt » UNIMARC, de plus en plus dense...

Enfin, même si l'outil de référence est relativement « petit » et structuré, il manque un index qui en faciliterait l'usage.

Maria Witt
m.witt@cite-sciences.fr